



SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST

Bordeaux, le 9 Juillet 2015

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat chargé des Transports
de la Mer et de la Pêche
Ministère de l'Ecologie, du Développement
Durable et de l'Energie
Tour Séquoïa
1, place Carpeaux
92055 Paris-La-Défense Cedex

N/Réf -BL/NP – 2015/538

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Vous connaissez notre position sur le projet LGV GPSO.

Lors de l'Enquête Publique la forte mobilisation des forestiers (703 observations sur 5502) a d'ailleurs conduit la Commission d'Enquête à remarquer l'opposition des forestiers au projet.

Nous évoquons ainsi dans notre contribution que *« le poids des bénéfices attendus de ce projet n'est pas clairement évalué par rapport aux coûts supportés par le système économique et environnemental forestier. »*

Au moment même où l'Etat doit prendre une décision sur le projet, nous souhaitons vous rappeler que, outre l'effet direct de consommation foncière, le passage de l'ouvrage provoque un effet de coupure des propriétés et des parcelles forestières qui modifiera durablement leur gestion et leur valeur globale. Il interrompt le réseau de pistes forestières servant à la gestion forestière et à la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) et augmente les risques pour la forêt en créant un risque accru de départs de feux et de nouvelles lisières aggravant les dégâts dus au vent et les attaques phytosanitaires.

De plus, nous souhaitons vous indiquer que :

- 369 pistes seront interrompues et 11 points d'eau DFCI sont pris dans les emprises.
- 2870 ha de forêt seront directement défrichés, ce qui induit une perte de production potentielle de plus de 700 000 m³ (près de 10 % de la récolte annuelle de bois du massif des Landes de Gascogne).

JOURNAL "FORÊT DE GASCOGNE"



6, Parvis des Chartrons - 33075 BORDEAUX CEDEX - Tél. : 05 57 85 40 13 - Fax : 05 56 81 65 95
E.mail : ssso@maisondelaforet.fr - Siret 781846688-00021 - Code APE 9412 Z - C. C. P. Bordeaux 143.38 D
Web : www.maisondelaforet.fr

Union des Syndicats de Sylviculteurs d'Aquitaine

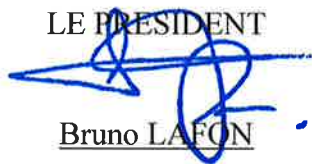
- La surface des parcelles forestières directement perturbées par le passage de la LGV peut être estimée à 14 350 ha.
- 114 propriétés gérées suivant un document de gestion durable seront directement amputées ou coupées en deux.

Ainsi, l'impact du projet sur l'économie forestière, sur l'environnement, sur le territoire, sur les propriétés, les insuffisances de l'évaluation socio-économique en particulier pour les prévisions en matière de trafic, et les imprécisions sur le financement (qui impactera in fine le prix du transport donc le trafic) conduisent le Syndicat des Sylviculteurs du Sud Ouest, à être opposé au projet.

En vous remerciant par avance de l'attention portée à cette contribution,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de ma haute considération.

LE PRÉSIDENT



Bruno LAFON